



ASSOCIATION DES AGENCES
DE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Paris, le 16 juillet 2010

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANAé

L'**Assemblée Générale de l'ANAé** s'est tenue le 9 juillet dernier dans le cadre des troisièmes Universités d'été de l'événement accueillies par Bordeaux.

Les membres de l'Association ont procédé à l'**élection du Conseil d'Administration** qui est aujourd'hui composé de :

Philippe FOURNIER (MCI), **Président**
Dan-Antoine BLANC-SHAPIRA (Sensation !), **Vice-Président**
Benoît RASTIER (Poisson d'Avril), **Secrétaire Général**
Brice MOURER (Magic Garden Agency), **Trésorier**

Frédéric BEDIN (Le Public Système), **Administrateur**
Valérie BEILLARD (Courant Chaud), **Administrateur (nouvelle entrante)**
Michel BENSADOUN (La Fonderie de com' santé), **Administrateur**
Jean-Yves COUEFFE (Cap Image), **Administrateur**
Gérard DENIS (Denis & Co), **Administrateur**
Nicolas DUDKOWSKI (Double 2), **Administrateur**

Les membres de l'ANAé ont unanimement marqué leur volonté de continuer d'avancer sur les grands chantiers à mener, nécessaires pour l'ensemble de la profession, à travers une politique très volontariste et de poursuivre l'ancrage de l'Association au cœur des métiers de la communication événementielle.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs marqué sa satisfaction de voir abouti le Guide de Bonnes pratiques, document réalisé conjointement avec l'Union des Annonceurs et l'AACC. Cet ouvrage clarifie le périmètre d'intervention des agences conseil en événement dans leurs relations avec leurs clients.

Lors de son intervention, Philippe FOURNIER, Président de l'ANAé, a donc réaffirmé le rôle moteur que l'Association doit continuer à jouer dans la poursuite de ses échanges avec les différents acteurs du marché pour la valorisation du métier ou pour sa nécessaire utilisation, même en période tendue. Il a rappelé l'importance du renforcement du lien entre les personnes comme les débats lors des Universités d'été l'ont prouvé. Il a par ailleurs souhaité continuer développer le rôle de formation joué par l'ANAé auprès de ses adhérents et de toutes les parties prenantes de la filière. *Plus que jamais, a-t-il ajouté, il apparaît souhaitable que nous puissions démontrer non seulement la parfaite adéquation de l'événement avec son environnement économique mais aussi avec son impact social.*

Photo haute déf sur demande.

Contact : Sandrine Christon, Coordinatrice générale : 01 70 36 32 04 & schriston@anae.org

www.anae.org

A propos de l'ANAé

L'ANAé (Association des agences de communication événementielle) fédère près de 70 agences qui oeuvrent pour le conseil, la conception, la création et la production d'opérations de communication événementielle.

Les Missions prioritaires de l'ANAé :

- Echanger avec les clients sur les problématiques du métier*
- Fédérer les professionnels performants sous un label de référence*
- Participer activement à l'organisation du Monde de l'Événement*
- Proposer aux annonceurs les outils pour optimiser leurs relations avec les agences*
- Représenter la profession auprès des instances publiques et professionnelles*
- Qualifier et développer la formation professionnelle*
- Être un observatoire permanent*